



POUR VOUS ACCOMPAGNER EN DORDOGNE...



Jean-Marc LOUIS

Technicien
Qualification
Tél. 05 53 35 50 46
ou 06 08 01 65 76
cdt24th@orange.fr



Marie-Pascale RAYNAUD

Directrice adjointe et responsable
du Pôle Ingénierie
Tél. 05 53 35 50 43
ou 06 17 83 49 52
cdt24direction@wanadoo.fr

“

Une question ?

Notre équipe est à votre service

Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne

25 rue Wilson - BP 40032
24002 PÉRIGUEUX Cedex

Web

www.dordogne-perigord-tourisme.fr



Espace pro en accès libre

Pour aller plus loin...



Marque d'Etat Tourisme & Handicap
www.tourisme-handicap.gouv.fr



Association Tourisme & Handicaps
www.tourisme-handicaps.org



TOURISME & HANDICAP





TOURISME & HANDICAP LES AVANTAGES

“ Garantisiez ”

une certaine **autonomie** aux personnes en situation de handicap.

“ Augmentez ”

votre visibilité grâce aux réseaux des **Offices de Tourisme**, des **Comités du Tourisme** ainsi que sur les **sites nationaux**.

“ Rejoignez ”

le réseau de la Dordogne, fort de plus de **80 partenaires labellisés** !

“ Développez ”

une offre touristique accessible à tous, afin que chacun puisse **profiter pleinement de ses vacances**.

“ Apportez ”

une **information fiable et objective** à votre clientèle en terme d'**accessibilité**.

OBTENIR LA MARQUE COMMENT DOIS-JE FAIRE ?

- 1** Je fais ma demande auprès du Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne (CDT24) (documents à télécharger dans l'espace PRO, en accès libre).
- 2** un binôme d'évaluateurs (CDT24 + un bénévole du monde du handicap) visite ma structure.
- 3** La coordination départementale me transmet son avis, m'informe et me conseille.
- 4** Le CDT24 présente ma candidature à la commission interdépartementale.
- 5** Attribution de la marque d'Etat et promotion nationale.

Mon équipement touristique
est référencé pour

5 ans



TOURISME & HANDICAP POUR QUI ?

- Tous les **hébergements**.
- Tous les **établissements de restauration**.
- Tous les **sites touristiques ouverts à la visite**.
- Tous les sites dits “**d'activités sportives et de loisirs**”.

Les 4 handicaps sont obligatoirement étudiés

Auditif - Mental - Moteur - Visuel



La marque peut s'obtenir pour
2 handicaps au minimum

TOURISME & HANDICAP POUR QUELLE CLIENTÈLE ?

- Pour tout le monde, mais aussi...
- Personnes en situation de **handicap**.
- Toute personne ayant des besoins spécifiques :
Familles avec enfants en bas âge, personnes âgées...

